



**PARTICIPATION DE 15 € ALLOUEE
AUX HABITANTS DE LA SELLE-EN-LUITRE**

Saison 2019/2020

- Sellois pratiquant une activité dispensée sur le territoire de Fougères Agglomération -
(et non proposée par les associations de La Selle-en-Luitré)

Fiche navette à retourner en mairie de La Selle-en-Luitré

Nom – prénom:.....

Date de naissance :.....

Noms – prénoms des parents :.....

Adresse :.....

Activité pratiquée :.....

Nom et adresse de l'association ou du Club support :.....

.....

N° SIRET de l'association :.....

Fédération d'affiliation et coordonnées :.....

.....

Numéro de licence :.....

Montant des droits d'inscription à l'activité, de la licence, des cours :...../an

Cette participation de 15 € venant en déduction du coût de l'activité à la charge de la famille, sera versée directement à l'association (limitée à 150 € par association) par la commune de La Selle-en-Luitré. Elle est limitée à une seule activité.

Date :

Date :

Vu les parents,

Vu l'association,

Signature

Cachet + signature

Fournir un R.I.B. de l'association